

*The Permanent Mission
of the Kingdom of Morocco
to the United Nations
New York*



البعثة الدائمة للمملكة المغربية
لدى الأمم المتحدة
نيويورك

75^{ème} session de l'Assemblée Générale

5^{ème} Commission
Première Partie de reprise de session

Point N° 146 de l'ordre du jour :

Gestion des Ressources Humaines

Déclaration du Royaume du Maroc

New York, le 1 mars 2021

Prière de vérifier au prononcé

Monsieur le Président,

Je voudrais, tout d'abord, remercier chaleureusement Mme. Catherine Pollard, Mme. Elia Yi Armstrong, ainsi que M. Abdalla Bachar Bong, pour la qualité de leurs présentations des rapports introduits aujourd'hui.

Ma délégation souscrit aux déclarations faites par les distingués Représentants de la Guinée au nom du Groupe des 77 et la Chine, et du Mali au nom du Groupe africain, et souhaite faire les remarques suivantes en sa capacité nationale.

Monsieur le Président,

Les ressources humaines de toute Organisation Internationale représentent le fondement de sa réussite. De ce fait, le processus de recrutement doit être axé sur des stratégies, des politiques, des cadres et des outils pour attirer, développer et retenir un personnel talentueux et diversifié.

Il va sans dire que le rôle du personnel des Nations Unies dans l'exécution des mandats de l'organisation est non seulement important mais déterminent que celui des États Membres pour la mise en œuvre juste, rapide et cohérente, les orientations et décisions des organes délibérants de l'ONU.

La pandémie de COVID-19 a engendré des mutations profondes dans le système de gouvernance des Nations Unies, essentiellement pour le personnel qui s'est retrouvé dans l'obligation de s'adapter à un nouveau mode de travail inédit faisant montre de très grande capacité à relever les défis auxquels notre organisation a été confrontée.

C'est dans ce sens, que le Royaume du Maroc tient tout particulièrement à saluer l'engagement sans faille du personnel du Secrétariat dans ce contexte qui, comme nous l'avons souligné a été des plus durs.

Monsieur le Président,

Le Royaume du Maroc réitère son appréciation et son soutien aux initiatives du Secrétaire Général visant la réforme de la gestion des ressources humaines des Nations Unies dans le cadre de sa réforme plus globale de l'Organisation engagée depuis sa prise de fonction en 2017.

L'une des manifestations les plus importantes de cet engagement est l'atteinte d'une parfaite parité de genre dans la catégorie des hauts fonctionnaires de l'ONU, ainsi que le personnel des opérations sur le terrain. Cette avancée réformatrice entrainera inéluctablement de plus grandes réalisations eu égard à la contribution remarquable et remarquable des femmes dans tous les domaines de fonctionnement des Nations Unies.

Dans cet esprit, et suivant la Très Haute Vision de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, pour le renforcement continu du rôle de la femme dans toutes les sphères de la société marocaine, la Mission Permanente du Royaume du Maroc auprès des Nations Unies à New York est fière d'accueillir, en son sein, 10 diplomates femmes.

En outre, nous saluons les efforts importants du Secrétaire Général pour renforcer davantage la représentation géographique équitable au sein du Secrétariat de l'ONU. Ce qui a donné des résultats importants durant ces dernières années.

Monsieur le Président,

Le Royaume du Maroc prend note du rapport du Secrétaire général A/75/540 intitulé « *Vue d'ensemble de la réforme de la gestion des ressources humaines pour la période 2019-2020 et perspectives pour l'après* » et du rapport du CCQAB y afférent.

A cet égard, ma délégation a pris connaissance des trois résultats à long terme qui ont été définis par le Secrétaire Général, décrivant les contours interdépendants du système des ressources humaines post-réforme à savoir : **une organisation agile, diverse et responsable** permettant une gestion efficace des processus de recrutement, de formation et d'affectation d'un personnel reflétant la compétence, la polyvalence et la diversité géographique et de genre.

Ma délégation souhaite réaffirmer son plein appui à tous les éléments constituant le socle de la réforme globale des ressources humaines, prônée par le Secrétaire Général et appelle à une mobilisation commune, dans tous les débats de cette reprise de session, afin de soutenir la réforme des ressources humaines, sans laquelle nous serions incapables de répondre aux impératifs liés aux défis actuels de notre Organisation.

Monsieur le Président,

En guise de conclusion, permettez-moi de vous assurer de la participation très active et constructive de ma délégation lors de l'examen de ce point important de notre agenda afin de le conclure dans les délais impartis.

Monsieur le Président, je vous remercie.